

Délibération n°09

Effectif légal du conseil
communautaire :
61

Nombre de conseillers
en exercice :
61

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
58

Nombre de votants :
58

Date de convocation :
18 avril 2018

Date d'affichage du
compte-rendu :
2 mai 2018

Objet :

**OTTI «Terra Volcana – Les pays
de Volvic» désignation des
membres du collège des socio
professionnels du comité de
direction**

L'AN deux mille dix-huit, le 24 avril, le conseil
communautaire, convoqué le 18 avril 2018 s'est réuni à
l'espace culturel à ENNEZAT, à 18 heures 30 minutes, sous
la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M
Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M
Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric
BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES,
M Philippe CARTAILLER, M Gérard CHANSARD, M André
CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, Mme
Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT,
M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL,
Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-
Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, M Roland GRENET, M
Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, Mme Catherine
HOARAU, M Jacques LAMY, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre
LORIN, M Fabrice MAGNET, M Gilbert MENARD, M Christian
OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe
PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme
Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Thierry
ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, M
Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas
WEINMEISTER, **titulaires.**
M Pierre BOS, Mme Sylvie MOIGNOUX, Mme Sylvie GERBE,
suppléants.

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Pierre CERLES, a donné pouvoir à M Jean-Pierre BOISSET
- M François CHEVILLE, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- Mme Michèle GRENET, a donné pouvoir à M Jacquie DIOGON
- M Jean-Maurice HEINRICH, conseiller communautaire unique de CHANAT LA MOUTEYRE, remplacé par M Pierre BOS, conseiller communautaire suppléant
- M Didier IMBERT, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par Mme Sylvie MOIGNOUX, conseiller communautaire suppléant
- Mme Nicole LAURENT, a donné pouvoir à M Gilbert MENARD
- M Christian MELIS, conseiller communautaire unique d'ENVAL, remplacé par Mme Sylvie GERBE, conseiller communautaire suppléant
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON

Absents :

- M Stéphane FRIAUD
- Mme Françoise LAFOND
- Mme Emilie LARRIEU

<> <> <> <> <>

Secrétaire de Séance :

Mme Anne-Karine QUEMENER

Rapport n°09 – OTTI «Terra Volcana – Les pays de Volvic» désignation des membres du collège des socio professionnels du comité de direction

Vu la Loi n°2004-809 du 13 août 2004, notamment les chapitre II articles 3 à 7,
 Vu le code du tourisme, notamment ses articles L.133-1 à L133-10,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles R.2231-31 et suivants modifiés,
 Vu la délibération 20180206.07 du conseil communautaire de Riom Limagne et Volcans approuvant la création et les statuts de l'OTTI« Terra Volcana – Les pays de Volvic »,
 Vu la délibération n° 20180327-20 du conseil communautaire de Riom Limagne et Volcans désignant les membres du collège Elus du comité de direction de l'OTTI« Terra Volcana – Les pays de Volvic »,
 Vu la délibération du 28 mars 2018 de la communauté de communes de Plaine Limagne désignant les membres du collège Elus de Plaine Limagne.

Considérant qu'un nouvel office de tourisme et de thermalisme est en cours de création, sous la forme d'un EPIC, afin de regrouper les 3 offices existants sur le territoire : Riom-Limagne, Volvic et Châtel-Guyon,
 Considérant que les statuts de ce nouvel établissement prévoient la constitution d'un comité de direction composé comme suit de trois collèges :

Collège des Elus de RLV	Collège des socio-professionnels	Collège des Elus de Plaine Limagne
19 membres (élus communautaires)	16 membres	2 membres

Considérant la réunion de présentation de l'OTTI aux socio-professionnels réalisée le 26 février, et l'appel à candidature,
 Considérant les débats en commission tourisme réunie le 5 mars 2018,

Sur proposition du président le conseil communautaire à l'unanimité, désigne les membres et leur suppléant du collège des socio-professionnels ainsi qu'il suit :

CATEGORIE	MEMBRES	SUPPLEANTS
HEBERGEMENT		
HOTELLERIE	1 SPA THERMALIA (Châtel Guyon)	LA ROSE DES VENTS (Volvic)
	2 KYRIAD ANEMOTEL (Riom)	Le PACIFIQUE (Riom)
RESTAURATION	3 LE COMMERCE (Volvic)	LE CAVEAU DU FORT (La Moutade)
MEUBLES /GITES	4 M PERRIER (Châtel Guyon)	Mme Lacroix Damas (La Moutade)
HEBERGEMENT COLLECTIF	5 CLAIR MATIN (St-Ours)	Foyer Rural de Thuret (Thuret, Plaine Limagne)
CHAMBRE D'HOTE/GITES	6 Mme Greffier (Plaine Limagne)	M Hemery (St Ignat)
CAMPING	7 CAMPING LA CROZE (Châtel Guyon)	CAMPING BEL AIR (St-Ours)
ACTIVITES PLEINE NATURE		
VULCANIA	8 – M Mouillesseaux (St Ours)	M Gouillet (St Ours)
LEMPTEGY	9 – M Montel (St-Ours/volvic)	Mme Guyot (Volvic)
LOISIRS/ACCROBRANCHE	10 – Parc Ecurueil, M Pons (ChatelG)	CEN M Romain Legrand
ACTIVITES PLEINE NATURE	11 – Randonnées en Terre Volcanique (charbonnières-les-V)	Eco-complexe Nature (Volvic)
CULTURE ET PATRIMOINE		
ASSOCIATION	12 Association des amis des vieux Riom (M Tanowka, Riom)	Association du Domaine Royal de Randan. Association Piano à Riom (Mme Muguet)
PRIVE/PRESTATAIRE	13 – château d'Effiat, M De Moroges (Effiat)	Domaine Royal de Randan, M Sauzede (Randan)
THERMALISME	14 – Etablissement Thermal, M Jal	Mme Hélène Bonnefont
COMMERCANTS	15-association des commerçants de Riom, M Rochette (Riom)	Association de la Halle de Riom, M Gauvain (Riom)
ARTISANS	16 – Association les Artisans du Palais, M Demay	M Camus, artisan (Maringues)

Les associations sont représentées par leur Président, sauf avis contraire exprimé par l'association avec un nom communiqué pour le représentant (ont été précisé dans le tableau ci-dessus le nom des Présidents à la date de ce jour, ils seront par la suite susceptibles d'être modifiés)

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

**Pour extrait conforme.
 A Riom, le 25 avril 2018**

Le Président

Frédéric BONNICHON



Accusé de réception en préfecture
 063-200070753-20180424-
 DELIB2018042409-DE
 Date de télétransmission : 30/04/2018
 Date de réception préfecture : 30/04/2018